

Balteau s'engage sur l'échelle de performance CO2

L'échelle de performance CO2

La certification Echelle de performance CO2 est un système de gestion et de performance environnementale destiné à réduire les émissions de CO2 des entreprises. Créée aux Pays-Bas par l'ASBL SKAO en 2009, cette certification évalue les entreprises sur 4 axes :

1. **la mesure** de leur consommation d'énergie et de leurs émissions de CO2,
2. **le plan de réduction** des émissions,
3. **la communication** autour de la thématique,
4. **les participations** à des initiatives pour réduire les émissions du secteur de la construction.

Ces axes ont pour but de mettre en place une sensibilisation et une gestion proactive des émissions de CO2. Cette démarche s'inscrit dans un contexte global de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique.

Et ça marche ! Une étude menée sur les entreprises certifiées au Pays-Bas (+- 1 300 entreprises), la réduction de CO2 est 2x supérieure à la moyenne du secteur.

Un avantage concurrentiel

Le but de la certification, au-delà de la reconnaissance et de l'image d'entreprise, se trouve dans un mécanisme d'avantage concurrentiel : une « **remise de prix fictive** » sur le prix de soumission lors d'appels d'offres.

Fonctionnement : les entreprises certifiées peuvent bénéficier d'une réduction fictive du prix de leur offre, augmentant ainsi leurs chances de remporter le contrat.

Cette réduction n'est pas une remise réelle sur le prix, mais plutôt une réduction virtuelle utilisée pour évaluer les offres de manière plus favorable pour les entreprises certifiées. Le pourcentage de remise varie selon le niveau de certification atteint par l'entreprise (échelon 1, 2 ou 3). Par exemple, une entreprise de l'échelon 1 peut se voir attribuer 2% de remise fictive alors qu'une de l'échelon 3 aurait jusqu'à 7% de remise.

Une échelle sur 3 échelons

Balteau a pour objectif d'obtenir la certification échelon 1 de l'échelle dans un premier temps. Cet échelon est la porte d'entrée de la certification pour les entreprises qui souhaitent s'engager dans un processus de transition durable (mesure des émissions de GES, actions de sensibilisation...)

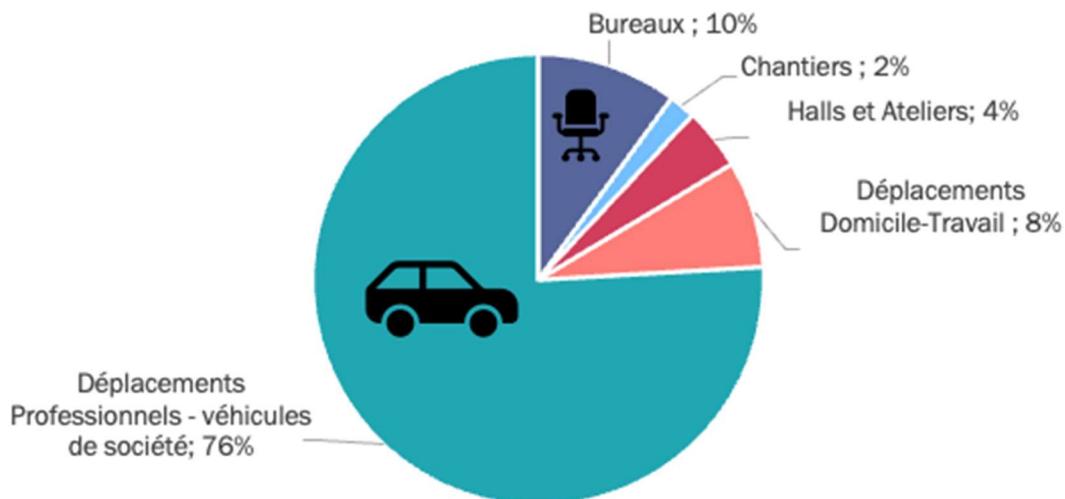
A savoir que les 3 échelons peuvent être résumés de cette manière :

- L'échelon 1 concerne tous les flux énergétiques avec la transformation de ces flux en émissions de gaz à effet de serre afin de faire l'état d'un premier bilan des émissions à scope réduit (scopes 1, 2 et 3 réduit).
- Ensuite, aux échelons 2 et 3, les postes tels que les matières premières, les sous-traitants... en résumé le scope 3 des activités, sont ajoutés au bilan énergétique et au

bilan des émission de gaz à effet de serre. La différence entre les 2 niveaux réside dans l'ambition du plan de réduction établit sur base du bilan des émissions.

L'empreinte carbone de Balteau

Répartition des émissions par activités (tCO2e, 2024)



Pour ramener ces postes par scope (= périmètre d'activité), voici ce que l'on considère :

- **Scope 1** : 642 tCO2e (88%)
En ce compris : Energie directement utilisée pour les activités commerciales (bureaux, halls, ateliers, matériel, voitures).
- **Scope 2** : 35 tCO2e (5%)
En ce compris : Électricité.
- **Scope 3 (partiel)** : 56 tCO2e (7%)
En ce compris : Déplacements domicile travail.

Les objectifs de l'entité

Sur base de ce résultat, Balteau s'est donc fixé des objectifs propres à l'entité, en supposant que l'activité reste égale d'ici 2028 :

- **D'un point de vue énergétique :**
 - Réduire la consommation énergétique de 5% d'ici 2028
 - Atteindre 100% d'électricité verte dans le mix énergétique d'ici 2028
- **D'un point de vue émissions :**
 - Émettre -13% d'émissions de GES à 2028 par rapport à 2024 sur les 3 scopes mesurés dans le périmètre. Les efforts à fournir seront plus conséquents sur les scopes 1&2 que sur le scope 3 partiel (déplacements domicile-travail).

Comment mettre en œuvre ces objectifs ?

Ces objectifs devraient être atteints au travers des différentes mesures :

- Localisation stratégique des bureaux
- Itinéraires optimisés
- Optimisation thermique des bâtiments (isolation, PAC...)
- Stockage énergétique

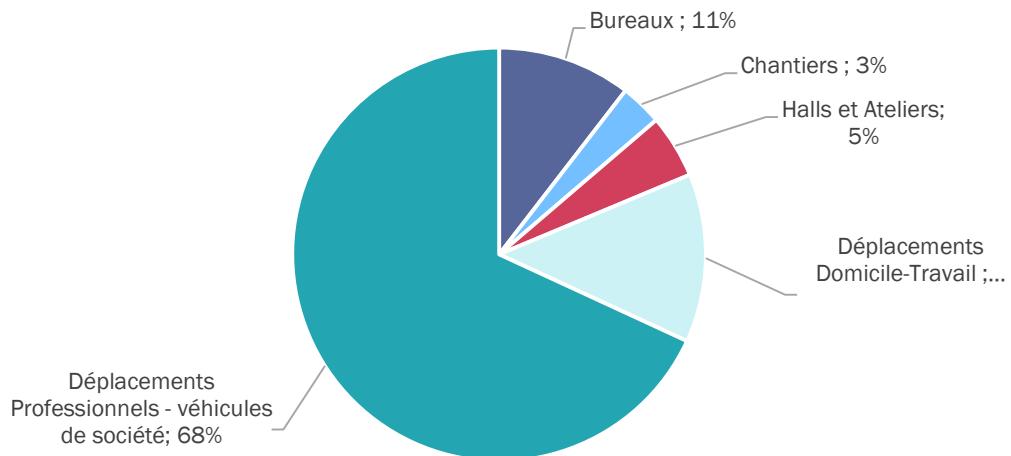
Balteau, quelle ambition par rapport au secteur ?

Balteau se considère dans la moyenne du secteur en termes d'ambition de réduction de son impact carbone. En 2025, Balteau a ancré l'ESG dans ses priorités puisqu'une démarche complète d'écoteam et de politique ESG a été initié. En 2026, l'objectif est de déployer des projets au sein desquels le climat et l'énergie occupe une grande place.

La consommation énergétique de Balteau

Pour ramener ces émissions de GES à des notions d'énergie, voici le récapitulatif de la consommation énergétique de Balteau sur le même périmètre que précédemment :

Répartition de la consommation par activités (kWh, 2024)



Pour ramener ces postes par scope (= périmètre d'activité), voici ce que l'on considère :

- **Scope 1 = 1 960 MWh (78%)**
En ce compris : Energie directement utilisée pour les activités commerciales (bureaux, halls, ateliers, matériel, voitures).
- **Scope 2 = 230 MWh (9%)**
En ce compris : Électricité.
- **Scope 3 (partiel) = 330 MWh (13%)**
En ce compris : Déplacements domicile travail.

Initiatives pour décarboner le secteur de la construction

Balteau a participé à une initiative en partenariat avec divers acteurs du développement durable en Wallonie et/ou dans le secteur de la construction.

Cette initiative est la suivante :

- La participation de l'entreprise à un évènement organisé par Polygones permettant le partage d'expérience d'entreprises certifiées EPCO2 dans le secteur de la construction (juin 2025)* ;

*La participation à la table ronde « Décarbonons la Construction » a permis d'amener un retour d'expérience sur les mesures déjà entreprises par Balteau et de retirer un apprentissage des expériences des autres entreprises présentes. En effet, chaque entreprise a témoigné de son parcours à travers la certification EPCO2 : motivations, difficultés, mesures de réduction, etc.

Dans un deuxième temps, Balteau a été amené à réfléchir à un projet (compliqué ou nouveau pour l'entreprise) à mettre en place pour réduire sa consommation énergétique et/ou ses émissions de gaz à effet de serre. L'objectif était d'étayer les étapes clés pour faire aboutir le projet de façon robuste.

Plus d'informations

Retrouvez plus d'informations sur les tenants et aboutissants de la certification via ce lien :

<https://www.echelledeperformanceco2.be>

Pour identifier les entreprises déjà certifiées Echelle de Performance CO2, ce lien est à parcourir :

<https://www.echelledeperformanceco2.be/participants/>